

La réunion organisée le jeudi 3 mars 2022, en prévision du CT SNA-CE le 11 mars, a été l'occasion pour le service de présenter le calendrier prévisionnel des vacations complémentaires.

**Le SNA-CE souhaite, en 2022, utiliser les vacations complémentaires pour renforcer la capacité offerte** lors du salon France Air Expo (Bron, du 9 au 11 juin 2022), lors des travaux de l'ascenseur (mai 2022) ainsi qu'au cours de l'été.

**Mais contrairement à l'année 2021, le service n'a pas recherché à équilibrer les efforts entre les équipes au coeur de l'été. Pour les mois de juillet et d'août, le nombre de vacations complémentaires à effectuer varie ainsi du simple au triple entre les équipes.** Pour le SNCTA, cette répartition est injuste.

**Contrairement aux Je, les vacations complémentaires ne seront pas réparties équitablement entre les équipes.** Dommage pour les équipes qui devront assurer la quasi-totalité de leurs vacations complémentaires en juillet-août, au milieu des vacations longues, avec moins de congés.



**Le calendrier des vacations complémentaires prévu pour 2022 répartit de manière inéquitable les efforts entre les équipes. En plus des vacations longues et de la baisse du droit à absences, certaines équipes devront supporter une concentration des vacations complémentaires au coeur de l'été. Le SNCTA est déterminé à s'y opposer et organise une réunion de section le 11 mars 2022 à 14h, salle Monts d'Or afin de restituer les échanges en CT et de discuter de la préparation de l'été 2022, côté contrôle.**